

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le douze Mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle Rambaud, s'est réuni, en mairie sur convocation adressée à tous ses membres le douze Février par M. MARMOUX Pierre, Maire en exercice.

Etaient présents : **M. MARMOUX Pierre**,

Mme LEFEVRE Virginie, Mme SAGE Marguerite, M. LAMOUILLE Charles, M. CHATELAIN Gérard, Mme BRUIX Anne-Sophie, M. MUGNIER Henri, Mme LAPIERRAZ Régine,

Excusés : M. CHAMPROUX Erwan, M. MARMOUX Thierry

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu
- Vote du budget
- Questions diverses

Mme BRUIX Anne-Sophie est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu

Après y avoir apporté plusieurs modifications, le compte-rendu du 17 Février 2020 est approuvé.

BUDGET 2020

Les comptes de gestion ont été reçus.

Après un rappel des chiffres principaux les budgets sont proposés au vote. → Mme LAPIERRAZ Régine étant absente lors de la dernière réunion, elle s'abstient pour le vote.

-Compte administratif du Budget Principal : approuvé à 7 voix pour et 0 contre.

-Compte administratif du CCAS : Approuvé à 7 voix pour et 0 contre.

- Budget 2020 du Budget Principal : Approuvé à 7 voix pour et 0 contre.

-Budget 2020 CCAS : Approuvé à 7 voix pour et 0 contre.

Questions diverses

- Portage des repas : toutes les informations n'ont pas été encore obtenues pour pouvoir répondre aux quelques familles qui souhaiteraient profiter du portage des repas.

Toutes les questions du jour étant épuisées, la séance est levée à 22h30